

La Sidra

DE LA SEMAINE



BETH LOUBAVITCH
ILE-DE-FRANCE

BALAK

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Balak, roi de Moav, engage le prophète Bilaam pour maudire le Peuple juif. Incapable d'y parvenir, ce sont des paroles de bénédictions qui sortent de sa bouche ainsi que la prédiction de la venue de Machia'h.

Le peuple faute avec les filles de Moav qui le poussent à pratiquer l'idolâtrie. L'un des princes de tribu conduit publiquement une princesse Midianite dans sa tente. Pin'has les tue alors tous les deux, ce qui met immédiatement fin à la plaie qui s'était abattue sur le peuple.

Mais qui était Zimri ?

Israël s'installa à Chittim et le peuple commença à se prostituer avec les filles des Moabites. Elles invitèrent le peuple aux sacrifices pour leurs dieux et le peuple mangea et se prosterna devant leurs dieux. Israël s'attacha à Baal Péor, et la colère de l'Eternel s'embrasa contre Israël.

L'Eternel dit à Moché : « Prends tous les dirigeants du peuple et amène-les devant l'Eternel, face au soleil et alors la colère enflammée de l'Eternel partira d'Israël ». Moché dit aux Juges d'Israël : « Chacun de vous devra tuer les hommes qui se sont attachés à Baal Péor ».

« Et un homme israélite vint et amena la femme midianite à ses frères, devant les yeux de Moché et devant les yeux de l'entière congrégation des Enfants d'Israël, alors qu'ils pleuraient devant l'entrée de la tente d'Assignment. »

« Pin'has, le fils d'Elazar, fils d'Aaron le Cohen, vit cela, se leva de la congrégation et prit un glaive entre ses mains. Il suivit l'homme israélite dans la chambre et il le planta [à travers] tous les deux (l'homme israélite et la femme), à travers son estomac, et la plaie cessa de s'abattre sur les enfants d'Israël. Ceux qui étaient morts lors de la plaie furent au nombre de vingt-quatre mille ».

Pour comprendre le fond de cette sombre histoire, quelques observations sont nécessaires.

Tout d'abord, un verset ultérieur met un nom et un visage à cet anonyme « homme israélite » qui afficha sa compagne midianite « devant les yeux de Moché et devant les yeux de l'entière congrégation ». Son nom était Zimri fils de Salou et il n'était pas un vulgaire pécheur mais un prince d'Israël, le dirigeant de la tribu de Chimone.

Il est aussi intéressant de relever le récit de la confrontation publique entre Zimri et Moché, telle qu'elle est rappelée dans le Talmud.

Edito

Une victoire éternelle

Vive la liberté ! C'est cette exclamation qui peut retentir en cette nouvelle semaine qu'éclaire les 12 et 13 Tamouz, dates de la libération de Rabbi Yossef Its'hak Schneersohn, le précédent Rabbi de Loubavitch, des prisons puis de l'exil soviétiques. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, d'une liberté retrouvée qui ne concerna pas seulement son bénéficiaire, le Rabbi Précédent, mais qui fit souffler un vent nouveau dont les effets se firent encore sentir bien longtemps plus tard. A cette époque, le pouvoir stalinien avait imaginé que la violence pouvait venir à bout de l'éternel judaïsme. Il avait rêvé d'anéantir une vision par la force de l'arbitraire et le terrorisme des hommes sans morale. De fait, beaucoup crurent que la réussite de son entreprise était inévitable. Beaucoup se dirent qu'une poignée d'hommes ne peut résister durablement à un tel écrasement et que toute la grandeur du Rabbi Précédent ne pourrait rien y faire. Certes, il avait tenu tête à l'intimidation et, malgré la férocité de ses ennemis, avait réussi à maintenir un réseau clandestin d'écoles juives, de bains rituels etc. Mais pour combien de temps ? Son emprisonnement était la conséquence logique de cet entêtement irrationnel, pensa-t-on sans doute.

Le 12 Tamouz apporta sa réponse éclatante. Rien ne résiste à la justice, à la vérité, à la confiance en D.ieu et à l'assurance que tout cela donne. Pas plus que l'obscurité, aussi profonde soit-elle, ne peut espérer vaincre la lumière, la force et la violence ne peuvent espérer l'emporter sur de telles notions. Ce recul de l'immense puissance soviétique d'alors, la reconnaissance des implications de ce recul manifestèrent qu'une nouvelle époque était en train de naître. De fait, le Rabbi Précédent fut libéré de prison, relâché de son exil et autorisé à quitter le pays aux conditions que lui-même posa. Il continua son œuvre outre-atlantique et on sait aujourd'hui les résultats qu'elle produisit.

Cette histoire n'est pas seulement celle d'un héroïsme ancien ou d'une victoire du passé, qui nous intéresserait, au mieux, au titre d'une nostalgie de grandeur. Elle est d'abord, plus qu'un exemple, une leçon pour notre temps. Nous savons que, dans bien des endroits du monde, et particulièrement dans ces régions si chères au cœur du Peuple juif, la violence, la barbarie aveugle, l'oppression sont les moyens choisis pour faire entendre leur voix – celle de la terreur – par ces hommes qui renient tout sentiment humain. Parfois on peut légitimement s'interroger : est-il possible de continuer d'être des porteurs de lumière parmi les serviteurs de l'obscurité ? Alors, ne l'oublions pas : la lumière vainc toujours et pour l'éternité.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

Jeûne du 17 Tamouz
Mardi 23 juillet 2024

Début : 3h 58 Fin : 22h 29

Suite en page 2

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 21h 27
Sortie : 22h 45

Bordeaux 21.24
Deauville 21.38
Grenoble 21.00
Lille 21.31

Lyon 21.05
Marseille 20.55
Montpellier 21.02
Nancy 21.11
Nantes 21.36

Nice 20.49
Rouen 21.34
Strasbourg 21.04
Toulouse 21.12

A partir du dimanche 14 juillet 2024 Pose des Téléphones : 4h 37 Heure limite du Chema : 9h 55 Fin Kidouch Levana : toute la nuit du samedi 20 au dimanche 21 juillet 2024

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine – 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV



HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT BALAK

Zimri attrapa Kozbi [la midianite] par ses cheveux nattés et l'amena à Moché : « Fils d'Amram, cette femme m'est-elle interdite ou permise ? Et si tu dis qu'elle est interdite, qui t'a permis, à toi, la fille de Yitro [qui est également une femme midianite] ? A ce moment-là, la loi qui préconise que celui qui a du zèle peut tuer celui qui cohabite avec une idolâtre échappa à Moché, et tout le peuple pleura bruyamment ; et c'est là le sens de ce qui est écrit : « Et ils pleuraient à l'entrée de la Tente d'Assignation ».

Il n'y a rien de terriblement inhabituel dans la première partie de cette malheureuse histoire de promiscuité, d'idolâtrie, de colère Divine et de punition. Nous avons déjà rencontré ces thèmes, dans la Bible, à une ou deux occasions. Ce n'est qu'au milieu du récit que les faits prennent une nouvelle tournure.

Le comportement de Zimri est sans précédent. Jamais un prince d'Israël ne s'est comporté de façon pécheresse, défendant publiquement le mariage mixte et par extension la destruction de la cellule familiale juive !

Cette profanation spectaculaire du Nom de D.ieu et de Sa loi, et l'attaque personnelle contre l'intégrité religieuse de Moché, tout particulièrement perpétuée par un serviteur public et un modèle, est choquante et demande à être expliquée. Le moment d'amnésie peu habituel de Moché ne fait qu'intensifier le sens mystérieux qui domine ce drame.

Un pécheur bien intentionné

La clé pour comprendre les actions de Zimri réside dans le récit talmudique des événements qui ont conduit à la confrontation entre Moché et Zimri.

Quand des membres de la tribu de Chimone virent que la punition capi-

tale s'abattait sur ceux de leur tribu qui s'étaient adonnés au culte idolâtre de Baal Péor, ils se rendirent chez Zimri, fils de Salou : « Ils prononcent la peine capitale contre des membres de notre tribu et toi, notre chef, tu restes assis et silencieux ! » Que fit alors Zimri ? Il se leva, rassembla vingt-quatre mille Israélites et ils se rendirent chez Kozbi, une femme midianite. Il lui dit : « Cohabite avec moi... »

Le comportement odieux et sacrilège de Zimri n'était pas motivé par le goût de la rébellion mais par son profond engagement à l'égard du peuple qu'il représentait. Il décida de démontrer que même un homme honorable comme lui, choisi par D.ieu pour être un prince d'Israël, n'était pas insensible au plaisir charnel et à la séduction. S'il pouvait succomber à la tentation, les membres de sa tribu, plus matérialistes, ne devraient-ils pas être traités moins sévèrement et ne pas subir la peine capitale ? Bien plus encore, le serviteur privilégié de D.ieu, Moché lui-même, n'avait-il pas épousé l'une de ces femmes « interdites » ?

Cette lecture du Talmud, plus bienveillante à l'égard de Zimri, n'est pas une tentative pour le blanchir mais émerge du récit de la Torah elle-même. Un regard plus attentif au moment de l'escapade de Zimri révèle qu'il fut lent à imiter les siens. Ce n'est qu'après que D.ieu les eut condamnés qu'il s'approcha de Kozbi. Il n'était pas possible que sa passion l'ait dévoré après qu'il fut au courant de la sentence de peine de mort encourue ?

C'est par cette confrontation publique déshonorante et infamante avec Moché que Zimri vint représenter l'idéal du dirigeant juif qui veut sacrifier son bien-être personnel et son statut spirituel jusqu'à commettre ici une faute, pour protéger

son peuple.

Ce sont les profondeurs de cette image et de cet héritage dépravés qui mettent en lumière la force de son engagement à l'égard du peuple qu'il aime.

En quoi cela me concerne-t-il ?

Nous vivons une période d'ignorance et d'indifférence croissantes de la jeunesse à l'égard de son héritage. Il est facile de considérer comme acquis nos connaissances et notre héritage et d'ignorer l'éloignement et le désintéressement qui gagnent la communauté.

De Zimri, nous devons apprendre à sacrifier quelques-uns de nos luxes spirituels, l'attention portée exclusivement à notre propre développement spirituel et nous tourner vers ceux, dans notre peuple, qui ont besoin de notre aide.

Même si nous ne sommes pas très savants, nous connaissons tous au moins une personne qui l'est encore moins.

De Zimri, nous pouvons apprendre à ne pas craindre de paraître être un perdant car c'est cela qui fait un véritable gagnant.

ROSETTA

TRATTORIA ITALIENNE

* ROSETTA 9 : 01.47.70.00.76
3 RUE GEOFFROY-MARIE
75009

* ROSETTA 17 : 01.45.74.54.74
73 RUE DE PRONY 75017

* ROSETTA BASSARJ *
98 RUE DE MONTMARTRE
75002

@GRUPPOROSETTA

* SOUS LE CONTRÔLE DU BETH DIN DE PARIS *

01.42.21.38.68

Etude du RAMBAM

• DIMANCHE 14 JUILLET - 8 TAMOUZ

Mitsva positive n° 94: Il s'agit du commandement nous incitant d'accomplir toute chose à laquelle nous nous sommes engagés par la parole : serment, vœu, sacrifice et tout ce qui est analogue.

• LUNDI 15 JUILLET - 9 TAMOUZ

Mitsva négative n° 157: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'enfreindre nos engagements oraux, même si nous ne les avons pas pris sous serment.

• MARDI 16 JUILLET - 10 TAMOUZ

Mitsva positive n° 95: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné en ce qui concerne l'annulation des vœux, c'est-à-dire que nous devons appliquer les règles qui nous ont été données à ce sujet.

• MERCREDI 17 JUILLET - 11 TAMOUZ

Mitsva positive n° 95: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné en ce qui concerne l'annulation des vœux, c'est-à-dire que nous devons appliquer les règles qui nous ont été données à ce sujet.

Mitsva positive n° 92: Il s'agit du commandement qui incombe au Nazir de se laisser pousser les cheveux.

Mitsva négative n° 209: C'est l'interdiction qui a été faite au Nazir de se couper les cheveux.

• JEUDI 18 JUILLET - 12 TAMOUZ

Mitsva négative n° 202: Il est interdit au Nazir de boire du vin ou toute boisson alcoolique à base de jus de raisin.

Mitsva négative n° 203: C'est l'interdiction qui a été faite au Nazir de consommer du raisin (frais).

Mitsva négative n° 204: C'est l'interdiction qui a été faite au Nazir de consommer des raisins secs.

• VENDREDI 19 JUILLET - 13 TAMOUZ

Mitsva négative n° 205: Il est interdit au Nazir de consommer le pépin des raisins

Mitsva négative n° 206: Il est interdit au Nazir de consommer l'enveloppe des raisins.

Mitsva négative n° 208: Il est interdit au Nazir de se rendre impur en entrant dans une maison où se trouve un mort.

Mitsva négative n° 207: C'est l'interdiction faite au Nazir de se rendre impur au contact d'un mort.

• SAMEDI 20 JUILLET - 14 TAMOUZ

Mitsva positive n° 93: Il s'agit du commandement qui incombe au Nazir de se raser la tête et d'apporter ses sacrifices à la fin de son nazirat.

Mitsva positive n° 114: Il s'agit du commandement concernant celui qui fait le vœu d'offrir la valeur estimative d'une personne. Il doit verser le montant fixé par la Torah, comme il est dit : « Si un homme formule un vœu ».

Extrait du Séfer Hamitsvot (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

DES DIRECTIVES SURPRENANTES

La décision était prise : il fallait faire monter en Israël, le plus secrètement possible, tous les Juifs de Tunis.

On était en 1982. Retranché à Beyrouth, le chef terroriste Yasser Arafat avait obtenu de pouvoir s'enfuir vivant avec ses hommes à Tunis, sous la protection du gouvernement français. Bien entendu, le gouvernement israélien suivait de près ce développement soudain et craignait pour la sécurité des Juifs de Tunis.

On estimait que cette communauté comptait environ 5000 personnes qui seraient en grave danger avec la présence dans la ville de centaines de terroristes armés et animés d'une haine impitoyable. Le Mossad (service secret israélien) dépêcha plusieurs envoyés incognito afin de persuader les Juifs de Tunis de préparer leurs bagages, de vendre leurs maisons et de monter en Israël. Mais, bien vite, ces espions réalisèrent que leurs efforts étaient vains, qu'il y avait un homme qui ruinait leurs efforts en assurant qu'il n'y avait rien à craindre : cet homme, c'était Rav Nissan Pinson, l'envoyé fidèle du Rabbi de Loubavitch. Certainement, en agissant ainsi, il ne faisait que transmettre le message du Rabbi.

On décida alors d'envoyer de toute urgence auprès du Rabbi celui qui allait par la suite devenir le chef du Mossad, Ephraïm Halevy. Celui-ci s'était déjà rendu auparavant chez le Rabbi à New York et connaissait donc un peu son envelopure spirituelle et son influence sur ses 'Hassidim.

Dès que l'homme du Mossad entra dans le bureau, le Rabbi confirma à Halevy qu'effectivement, c'était lui qui enjoignait aux Juifs de Tunis de rester sur place et de ne pas céder à la panique. Très surpris que le Rabbi sache déjà

pourquoi il venait, Ephraïm Halevy confia, sous le sceau du secret, tout ce qu'il savait sur la situation : certainement, estimait-il, il possédait des informations alarmantes que le Rabbi ne pouvait pas connaître. Le Rabbi affirma que lui aussi était parfaitement au courant de la situation et qu'il en déduisait qu'il n'y avait pas lieu de craindre pour la sécurité des Juifs de Tunis : « Je ne me joindrai pas à ceux qui sèment la panique, martela le Rabbi. Il n'est pas nécessaire de détruire une communauté ! Si des Juifs veulent monter en Israël, pourquoi pas ? Mais il est interdit de détruire complètement une communauté ! ».

Effectivement, la communauté juive vécut paisiblement et subsiste à Tunis jusqu'à aujourd'hui.

Déjà dans sa jeunesse, Rav Nissan Pinson avait fait preuve d'une abnégation sans borne au service du judaïsme. Né en Russie, il avait suivi les cours de Torah clandestins car interdits par le gouvernement soviétique. Arrêté pour ce genre de « crime », son grand-père avait été exilé en Sibérie dans des conditions effroyables et n'était jamais revenu. Son père aussi avait été obligé de fuir de ville en village de peur d'être arrêté et ce n'est que grâce à d'innombrables miracles que la famille avait pu sortir du « paradis communiste de Russie ». Arrivés aux États-Unis, Rav Pinson et son épouse espéraient pouvoir enfin mener une vie tranquille dans ce pays de liberté mais le Rabbi de Loubavitch avait d'autres plans pour eux. En 1953, le Rabbi les envoya renforcer la communauté juive du Maroc. Et en 1960, nouveau rebondissement : le Rabbi envoya le couple Pinson en Tunisie. En effet, de nombreux rabbins de Tunis étaient montés en Israël et il fallait encadrer et restructurer cette communauté. Pourtant, la situation était angoissante : le chef de gouvernement, Habib Bourguiba ne cachait pas son amitié pour le communisme et s'exprimait ouvertement contre Israël. La population agissait de même et plus d'une fois, Rav Pinson subit crachats, humiliations et même jets de pierres de la part de jeunes garçons fanatisés. Mais, à chacune de ses lettres angoissées, le Rabbi répondait invariablement de ne pas avoir peur. Après la guerre des Six Jours en juin 1967, l'angoisse fut à son comble : la synagogue de Tunis fut incendiée alors qu'il s'y trouvait une centaine de Sifré Torah. Bouleversé, Rav Pinson envoya un télégramme au Rabbi : devait-il partir ? Le Rabbi répondit : « Aujourd'hui, la communauté a besoin de vous plus que jamais ! » En 1969, les autorités menacèrent de fermer toutes les institutions de Torah et il était question de chasser toute la famille Pinson. La réponse du Rabbi surprit tout le monde : il demandait qu'on lui fasse parvenir, à New York, un Séfer Torah de Tunis et, grâce à cela, les mauvais décrets disparaîtraient ! Rav Pinson n'avait pas le droit de quitter le pays et ce fut donc son épouse, la Rabbanit Ra'hel et son fils

Yossef Its'hak qui furent chargés de cette mission. Le Rabbi demanda que, dans le plus grand secret, on vérifie la cachérouit du Séfer Torah et qu'on l'introduise dans le *Arone Hakodech* (arche sainte) de la grande synagogue au 770 Eastern Parkway. « Demain, ajouta le Rabbi, je serai appelé à monter à la Torah et on lira dans ce Séfer Torah ; après cela, tout ira bien pour les Juifs de Tunis ! ». Et le Rabbi annonça aussi qu'il prononcerait un Maamar (discours 'hassidique).

Le vendredi 22 Elloul, à 17h 30, le Rabbi, déjà vêtu de ses vêtements de Chabbat, demanda qu'on apporte le Séfer Torah dans son bureau. Seuls quelques 'Hassidim mis au courant furent autorisés à y entrer. La Rabbanit Pinson posa sur le bureau une bouteille d'alcool qu'elle avait rapportée de Tunis. Après la prière, tous sortirent de la pièce et le Rabbi resta seul un long moment avec le Séfer Torah tandis que tous attendaient anxieusement à l'extérieur. Certainement le Rabbi agissait dans les mondes supérieurs pour l'annulation de mauvais décrets. Puis la porte s'ouvrit, le Rabbi sortit, tenant dans ses bras le Séfer Torah qu'il partit remettre toujours discrètement dans le *Arone Hakodech*. On apprit peu après que les décrets avaient été annulés et que la vie reprenait normalement à Tunis.

Pendant près de 50 ans, Rav Nissan Pinson s'occupa avec un dévouement incroyable des Juifs de Tunis et y opéra une véritable révolution spirituelle en créant des écoles et d'autres institutions. Il décéda en 2008 à l'âge de 89 ans.

Mena'hem Shaikevitz

Si'hat Hachavoua N° 1957

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H

TOUT EST ENTRE NOS MAINS

Le Tanya (chap. 37) enseigne : « Cet accomplissement ultime du temps de Machia'h et de la résurrection des morts, qui est la révélation de la Lumière Divine infinie dans ce monde, dépend de nos actions et de notre travail pendant tout le temps de l'exil ».

La période actuelle est celle des « talons de Machia'h », au sens où elle précède immédiatement sa venue. Ainsi, chacun doit ressentir cette idée constamment dans son service de D.ieu quotidien. Lorsqu'on ressent profondément et sincèrement que l'effort que l'on fait, la Torah que l'on étudie hâtent la venue de la Délivrance et entraînent le monde à son parachèvement en faisant la « résidence de D.ieu ici-bas », alors il est bien clair que l'on ne peut que redoubler d'enthousiasme afin de mener le processus à son terme aussi vite que possible

(d'après Likouteï Si'hot, vol. XXI, p.18) H.N.

Le BETH LOUBAVITCH vous propose

2 SÉMINAIRES D'ÉTUDES EUROPÉENNES AUX 2 ALPES

Pour étudiants et familles

DU DIMANCHE 28 JUILLET AU DIMANCHE 18 AOÛT 2024

Inscriptions au 01 45 26 87 60

En ligne:

bethloubavitch-etudiants.com/seminaire

Possibilité d'hébergement auprès des agences locales

POUR ETUDIANTES DU 8 AU 22 JUILLET

Inscriptions au 07 56 95 01 22 seminaireetudiantes@gmail.com

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QUE LE 17 TAMOUZ ?

Cette année, **le jeûne du 17 Tamouz tombe le mardi 23 juillet 2024**. On ne mange ni ne boit depuis le matin à **3h 58** (en Ile-de-France) jusqu'à la tombée de la nuit **22h 29** (en Ile-de-France). On récite la prière « Avinou Malkénoù » le matin et l'après-midi.

C'est en ce jour que Moché Rabbénoù (Moïse notre Maître) brisa les premières Tables de la Loi à la suite du péché du veau d'or. Bien plus tard, le sacrifice quotidien fut interrompu lors du siège de Jérusalem. Une première brèche apparut ce jour-là dans les murailles de la ville sainte. Enfin, Apostomos installa une idole dans le Temple et brûla un rouleau de la Torah, toujours un 17 Tamouz.

Durant les trois semaines suivantes, jusqu'au 9 Av (mardi 13 août 2024), on augmente les dons à la Tsedaka. On évite d'acheter de nouveaux vêtements et on ne prononce pas la bénédiction « Ché-héyanou » (par exemple pour un fruit nouveau). On ne se coupe pas les cheveux et on ne célèbre pas de mariage. On évite de passer en jugement.

Suite à l'appel du Rabbi, à partir du 17 Tamouz, nous intensifions l'étude des lois de la construction du Temple (dans le livre d'Ezékiel, le traité Talmudique Midot et le Rambam - Maïmonide).

Durant les neuf jours qui précèdent le 9 Av (à partir du dimanche soir 4 août 2024), on ne mange pas de viande et on ne boit pas de vin.

Par contre, on assistera à un Siyom (ou on l'écouterà à la radio juive), ce qui est une joie permise durant cette période.

F.L.

JEUNESSE LUBAVITCH TOULOUSE organise 2 CENTRES DE VACANCES DANS LES HAUTES PYRÉNÉES PARDESS HANNAH

Filles 8-12 ans (section Ados 13-16 ans) à St Lary

PARDESS MAMACH

Garçons 8-13 ans au Mourtis

du 4 au 21 août 2024

AMBIANCE JUIVE CHALEUREUSE !

Activités sportives, artistiques et culturelles

Tarifs dégressifs - Facilités de paiement - Possibilités de bourses et d'aides

Renseignements et inscriptions : 05 61 21 27 87

pardess30@gmail.com

Inscriptions avant le 20 juillet



CENTRES AÉRÉS GAN ISRAEL D'ÉTÉ du 8 au 26 juillet 2024

PARIS 7° & 15°	06 22 03 33 07	BRY SUR MARNE	06 22 63 65 98
PARIS 11°	06 23 91 52 02	CLICHY/LEVALLOIS*	06 49 54 35 66
PARIS 12° *	06 61 10 62 10	EPINAY	06 11 42 15 33
PARIS 13°	06 20 87 35 05	FONTENAY SOUS BOIS	06 23 06 53 69
PARIS 19°	07 45 04 32 28	LA VARENNE	06 28 53 53 17
PARIS 19° Nord	06 12 22 88 26	LES LILAS	06 61 50 35 47
PARIS 20°	06 23 20 53 39	MONTROUGE	06 15 70 40 48
ANTONY	06 46 39 87 85	NEUILLY/SEINE	06 69 72 15 53
AUBERVILLIERS*	06 03 36 31 51	SARCELLES	06 98 76 07 00
BONDY/PAVILLONS SOUS BOIS	07 67 08 97 29	VILLIERS SUR MARNE	06 31 19 94 92
BONNEUIL	06 69 04 81 20	YERRES	06 87 51 66 27
BOULOGNE	06 20 44 07 63		

* Centre ouvert en août

NOUVEAU À MARSEILLE !!!

LEADER CASH

ACCÈS DIRECT PAR LA L2
13 bd des Tilleuls - 13013 MARSEILLE
04 91 72 09 55

HORAIRES:

DIMANCHE AU JEUDI 8H00 - 20H00 VENDREDI & VEILLE DE FÊTES: 8H00 - 1H AVANT SHABBAT / FÊTES



PARKING GRATUIT 1 HEURE*

Du choix, des prix bas!



SERVICE LIVRAISON À DOMICILE GRATUIT*

*VOIR CONDITION EN MAGASIN

Orpi

Orpi Optimum Rudy HAROSCH

9 rue de Barbette - Paris 3^e

3 Agences à votre service
Marais - Buttes Chaumont - Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte sous 48h **Tél : 01.42.00.02.02**
optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
A 3mn de la Porte de Pantin

LE NUMERO DE LA COMMUNAUTÉ

1

NOUVEAU !!
Contrôle Technique moto

Prise de RDV : Feivel Basanger

01 41 83 19 23
06 21 65 58 71

€ 8 - sur présentation de la Sidra

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais

Win ENERGIE

WIN ENERGIE
mandataire / délégataire dans les C.E.E.
intègre de nouvelles
régies commerciales BtoB

AUCUN INTERMEDIAIRE
DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION

Fiches fournies
Accompagnement financier (avec conseil)

Formation assurée

Rudy KHAYAT
06.98.98.94.98
www.winenergie.fr

SNTS SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

Caméra & Vidéo-Surveillance

Alarme & Télésurveillance

Contrôle d'accès & Interphonie

Serrurerie & Portes blindées

Store, Volet & Rideau métallique

Nous recrutons des commerciaux

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE (voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing
Agréé réparateur véhicules
hybride et électrique
(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE

07.62.00.60.99
01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr

GARAGE DIRECT AUTO



ATELIER REPARATION

07.62.00.60.99

ACHAT VENTE

07.67.17.39.84



Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.